

Date de convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s)
30 novembre 2023	7	0	1	4

Vote(s) pour : 0
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

POUR INFORMATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 5 décembre 2023

Sous la présidence de Madame Rachel BURGY Présidente du SERM

Point n°11 : Informations diverses.

Le Comité Syndical,

PREND ACTE des informations qui suivent :

Le Chlorothalonil R471811 (métabolite du fongicide appelé Chlorothalonil) entrera dans le contrôle sanitaire au 1er janvier 2024.

Bien que cette molécule soit interdite depuis plusieurs années, il a été détecté à 0,15 microg/l en eau distribuée à Hauconcourt et 0,32 microg/l en eau distribuée à Moulins-les-Metz en juin 2023 (au-delà de 0,1 microg/l recommandé mais en dessous de la valeur sanitaire transitoire de 3 microg/l). La Mosellane des eaux teste donc actuellement de nouveaux charbons actifs et de nouveaux dosages sur l'actiflo de l'usine de Moulins-les-Metz et la pérennisation des filtres à charbon actif en grain en fin de filière.

Des PFAS (substances per- et poly-alkylées utilisées dans textiles, emballages, mousses anti-incendie, revêtements antiadhésifs ...) entreront dans le contrôle sanitaire à compter du 1er janvier 2026. Or ils ont été mesurés en novembre à 0,132 microg/l sur le champ captant Nord (au-delà de 0,1 microg/l réglementaire lorsqu'ils rentreront dans le contrôle sanitaire). L'évolution des concentrations de ces molécules très persistantes est à suivre.

La Présidente du SERM

Rachel BURGY

